

Plan d'actions énergie-climat : de quoi on cause ?

Le Pays des Mauges vient de mettre au point une charte de 14 actions sur trois ans (2011 à 2013) pour mener des initiatives d'économies d'énergie.

Laurent ZARINI

laurent.zarini@courrier-ouest.com

Pays des Mauges (syndicat mixte) et CPIE (*) signalent mercredi une charte des actions climat énergie qui engage les contractants suivants : les communautés de communes de Champtoceaux et de la région de Chemillé, le centre social Val Mauges, celui de la région de Chemillé, la commune de La Pommeraye, le CRDA (antenne de la Chambre d'agriculture) des Mauges, Nature et Stratégie (entreprise de Somloire).

Un diagnostic sur l'effet de serre (GES pour gaz à effet de serre) fut lancé en 2009 par le syndicat mixte sous la houlette de la commission pilotée par Christophe Dilé. Il s'agissait d'évaluer le volume de ces émissions et d'en préciser les origines « sans stigmatiser qui que ce soit » prend soin de dire aussitôt le président André Martin.

Un millier d'euros par commune membre

Un cabinet d'audit missionné a livré ce diagnostic. « L'idée était de ne pas s'éparpiller sur tous les émetteurs mais de cibler des sujets sur lesquels on pouvait intervenir de manière pertinente », poursuit le président.

A ce stade, il faut bien le dire, la plupart des fonds levés pour servir cette juste cause vont plus souvent dans l'édition de déclarations sur papier glacé que dans des actions.

Le Pays fait concret ; il a choisi de viser trois domaines : agricole, déplacement et hébergement. Des groupes de travail ont été constitués. Les contributions ont été nombreuses. La liste des actions possibles pour réduire les GES a été dressée et le chiffrage officiel arbitré en octobre 2010.

Une sélection de 14 actions a ainsi vu le jour. Sur les trois thèmes et



Maison de Pays, mercredi. Le président de la région de Chemillé, Christophe Dilé, a pris une part active à ce combat de pionniers dont les Mauges sont fières.

selon le budget prévu (350 000 € sur cette période 2011 à 2013, la première année étant celle de la « photo » de la situation et du choix des actions).

« On a pu avoir l'accompagnement de partenaires » souligne le président en évoquant d'abord le contrat territorial unique de la Région Pays de la Loire.

« Je pense aussi aux fonds européens même si tout n'est pas calé » dit-il.

Des sponsors bancaires qui ont des choses à promouvoir en matière d'habitat sont enfin mobilisés sur ce plan triennal.

Sur les 350 000 € en global, il reste à la charge du Pays 71 000 €. Soit 1 000 € par commune (71 adhérentes au Pays en effet).

Quantifier les missions, contractualiser sur une charte qui doit être signée dès le mois prochain par plus de partenaires encore, se servir de ce document contractuel pour aller plus loin et « partager nos expériences », tel est l'objectif affiché.

Christophe Dilé a souligné pour sa part le besoin d'informer « un maximum de gens » sur les GES parce que

« là on parle entre nous mais la plupart s'en tamponnent (sic). On voit bien à tous niveaux que les choses changent énormément depuis deux ans. La sensibilisation est en train de bouger (...). » On aura encore besoin d'adapter aux gens, aux artisans, tout en demeurant exemplaire au niveau des collectivités porteuses de ces comportements qui font reculer les GES.

Le travail continue avec la présentation ce soir du bilan à mi-parcours du « Défi » qui implique 64 familles du territoire (165 en Maine-et-Loire, 2 800 en France) ayant signé pour réduire de 10 % leur bilan carbone. Le mouvement est en marche. Reste à suivre.

(*) Un Centre permanent d'initiatives pour l'environnement est une association labellisée qui agit en faveur du développement durable à travers la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement d'abord, via l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs ensuite.

Un exemple de partenaire durable



Marie Chupin a expliqué les actions de son entreprise.

Un peu seule au milieu des institutions, Marie Chupin livrait son témoignage pour la marque Fleur des Mauges qui fait partie du groupe Nature et Stratégie.

Il s'agit d'une entreprise basée à Somloire.

Le développement de produits ménagers écologiques et le cosmétique bio sont au cœur de son métier.

La thématique GES est donc au cœur de ses préoccupations. Par intérêt et par conviction.

« Le développement durable doit faire partie des valeurs de l'entreprise. Si ce ne sont pas des valeurs partagées, le produit bio a peu d'intérêt. »

Surtout si les matières qui entrent dans la fabrication des produits viennent du bout du monde (effet transport).

Un engagement avec l'ensemble des

salariés a été conclu en 2009 : *« On a réfléchi sur les matières premières utilisées, la façon de développer nos produits, les consommations d'énergie et puis l'homme au sein de la structure »* poursuit-elle.

Action climat répondait à une attente : *« C'est important pour nous car il faut faire des piqûres de rappel afin de rester motivé. Sinon, la destination des bonnes actions identifiées est difficile à visualiser pour l'ensemble des salariés. »*

Quelques exemples d'actions menées dans la fabrication et la distribution du produit : *« On utilise des matières premières locales en priorité ; dans le process on fabrique plutôt à froid ; en distribuant, on privilégie le vrac dans nos magasins. »*

L.Z.

Le Courrier de l'Ouest – Vendredi 2 mars 2012

